Rapport sur la lutte contre la maltraitance et la promotion de la bientraitance **[1]**

Haut conseil de la famille et de l'âge (HCFEA), et Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). (2019). ***Note d'orientation pour une action globale d'appui à la bientraitance dans l'aide à l'autonomie***. Paris : HCFEA, CNCPH.
Ce rapport sur la lutte contre la maltraitance à l'encontre des personnes dépendantes, âgées ou handicapées et la promotion de la bientraitance, à été remis par Denis Piveteau aux ministres Agnès Buzyn et Sophie Cluzel le 24 janvier au Ministère des Solidarités et de la Santé. Mots blessants, défauts de soins ou privation d'aller et venir : les maltraitances sont trop souvent sous-estimées, souligne le rapport, rédigé par une commission conjointe à deux instances consultatives, le Haut conseil de la famille et de l'âge (HCFEA) et le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH). Dans les maisons de retraite, les établissements médicosociaux ou même lors des soins à domicile, cette « violence cachée » recouvre des situations très diverses, dont l'ampleur est mal mesurée, soulignent les auteurs, qui proposent des pistes pour mieux les identifier et les prévenir.
En savoir plus (HCFEA) [2]
Voir aussi (santementale.fr) [3]
Télécharger le rapport (.pdf, 1 606 Ko) [4]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/rapport-sur-la-lutte-contre-la-maltraitance-et-la-promotion-de-la-bientraitance
[2] http://www.hcfea.fr/spip.php?rubrique11
[3] https://www.santementale.fr/actualites/une-note-d-orientation-pour-la-bientraitance.html
[4] https://www.santementale.fr/medias/userfiles/files/Rapport-Lutte-maltraitance.pdf